

La mesure des inégalités dans l'enseignement supérieur

Politiques de la science et sciences de la politique

Gaële Goastellec, Noël Adangnikou, OSPS, Université de Lausanne,
Suisse

Introduction:

- Une recherche pour questionner la production d'indicateurs statistiques permettant de lire inégalités dans l'enseignement supérieur : quels acteurs pour quoi faire?
- Analyse des discours et des indicateurs produits par les organisations internationales s'agissant de l'accès à l'enseignement supérieur
- Comparaison des bases de données nationales publiques française, allemande et suisse
- Mise en perspective avec des terrains sur les procédures d'accès dans des établissements d'enseignement supérieur

1. Les agences internationales

1.1. Des discours entre morale et politique

- UNESCO, Banque Mondiale, OCDE, Communauté Européenne....
- 90's: discours et documents d'orientations : intègrent la question des inégalités dans l'enseignement supérieur.
- L'analyse de ces discours et documents met en évidence 2 dimensions:
 - L'affirmation du principe d'équité dans l'accès (non discrimination et discrimination positive, représentation des minorités dans l'enseignement supérieur, etc.)
 - L'appel à la mise en œuvre d'actions concrètes aux niveaux local et national

- Ces documents vont plus loin que l'affirmation du principe de discrimination positive: ils identifient des catégories d'individus « désavantagés » devant bénéficier de ces politiques: groupes sociaux, minorités linguistiques et culturelles, groupes indigènes, handicapés....
- Appelant à la prise en compte d'identités collectives dans la mise en œuvre de politiques d'équité, ces organismes jouent le rôle d'entrepreneurs de morale.

1.2. Des indicateurs statistiques

- Enquête conjointe UNESCO, OCDE, EUROSTAT
- Chaque organisme produit ses propres bases de données et documents
- Les indicateurs sont spécifiques à chacun
- Ils constituent autant de grilles de lecture des enseignements supérieurs
- L'appariement entre les indicateurs présentés dans les tableaux préétablis par les agences et ceux disponibles dans les tableaux problématisés fait émerger les focales de chaque agence

Si on compare les indicateurs produits et diffusés pour l'accès des étudiants:

Tableau 1 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT.

	Caractéristiques structurelles	Caractéristiques individuelles
UNESCO-OCDE- EUROSTAT	-Niveau d'études -Orientation du programme (général/professionnel) -Discipline	-Sexe -Age
UNESCO	-Néo-région de l'établissement	
OCDE	-Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) -Mode de fréquentation (temps plein/partiel)	-Etranger -Statut professionnel du père
EUROSTAT	-Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) Région de l'établissement -Mode de fréquentation	-Etranger -Nationalité

- Un tel constat contraste de manière assez saisissante avec le discours officiel de ces mêmes organisations.
- Ce décalage entre recommandations et outils mis à disposition pose questions : pourquoi un tel contraste ? Quels sont les mécanismes à l'œuvre ? Est-ce un problème technique ? Est-ce un problème politique ?

2. Des histoires contraignantes

2.1. les statistiques éducatives internationales: l'affrontement de plusieurs logiques

- L'UNESCO: hériter du BIE et de sa résistance à la production d'indicateurs statistiques. Rétif à la mesure de la performance (Heyneman, Cusò).
- Longtemps seul producteur intergouvernemental de stat de l'éducation
- Remis en cause dans les années 80 (retrait US, UK, Singapour et financement d'autres organismes)
- La multiplication des organismes internationaux producteurs de donnée renforce leur rôle social et politique et donc la production de discours normatifs.

2.2. les contingences nationales

- Principal problème: pb technique originel de la comparabilité des données: indicateurs construits par les organismes internationaux sur la base des données récoltées auprès des agences nationales. Eurostat en assure la traduction.
- Quelles données disponibles au niveau national?
Comparaison données accès des étudiants Suisse, France, Allemagne.

2.2.1. Des indicateurs distincts

Tableau 1 : Indicateurs communs relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.

	Caractéristiques institutionnelles	Caractéristiques individuelles
Suisse - France – Allemagne	-Type d'institution fréquentée -Etablissement fréquenté -Région de l'établissement -Niveau d'études -Domaine disciplinaire	-Sexe -Nationalité
France	-Statut de l'établissement	-Age -Niveau d'éducation des parents -Origine sociale -Origine scolaire

2.2.2. qui traduisent des spécificités nationales

- Bases de données françaises : corrélation du capital social, culturel et économique, avec les carrières scolaires
- Allemagne et Suisse: origine régionale, largement employée.
- Suisse: Absence de la variable genre dans les bases de données suisses concernant l'insertion professionnelle
- Indicateurs traduisent donc une conception toujours nationale des carrières scolaires, mais aussi du rôle des institutions universitaires dans la production d'une société.
- Plus généralement, on peut dire avec Desrosières que « La mise en place des systèmes d'enregistrement statistique a partie liée avec la construction de l'État » (Desrosières, 1989, p.226).

Conclusion (1)

- Influence réciproque des agences internationales et nationales
 - Ex: Suisse: refus participation bases OCDE jusqu'aux 60's
- La qualification de la diversité sociale demeure le produit d'une histoire nationale
 - différentes diversités sociales
 - focale sur une identité légitime (ethnique, socio-économique)
 - Différentes constructions d'un même indicateur: ex: origine sociale en termes de niveau d'éducation, de profession, ou de revenu.
- L'innovation statistique relative à la caractérisation des inégalités dans l'enseignement supérieur peut difficilement être le fait des organisations internationales, cantonnées au rôle d'entrepreneur de morale et politique.

Conclusion (2): Quid du niveau local?

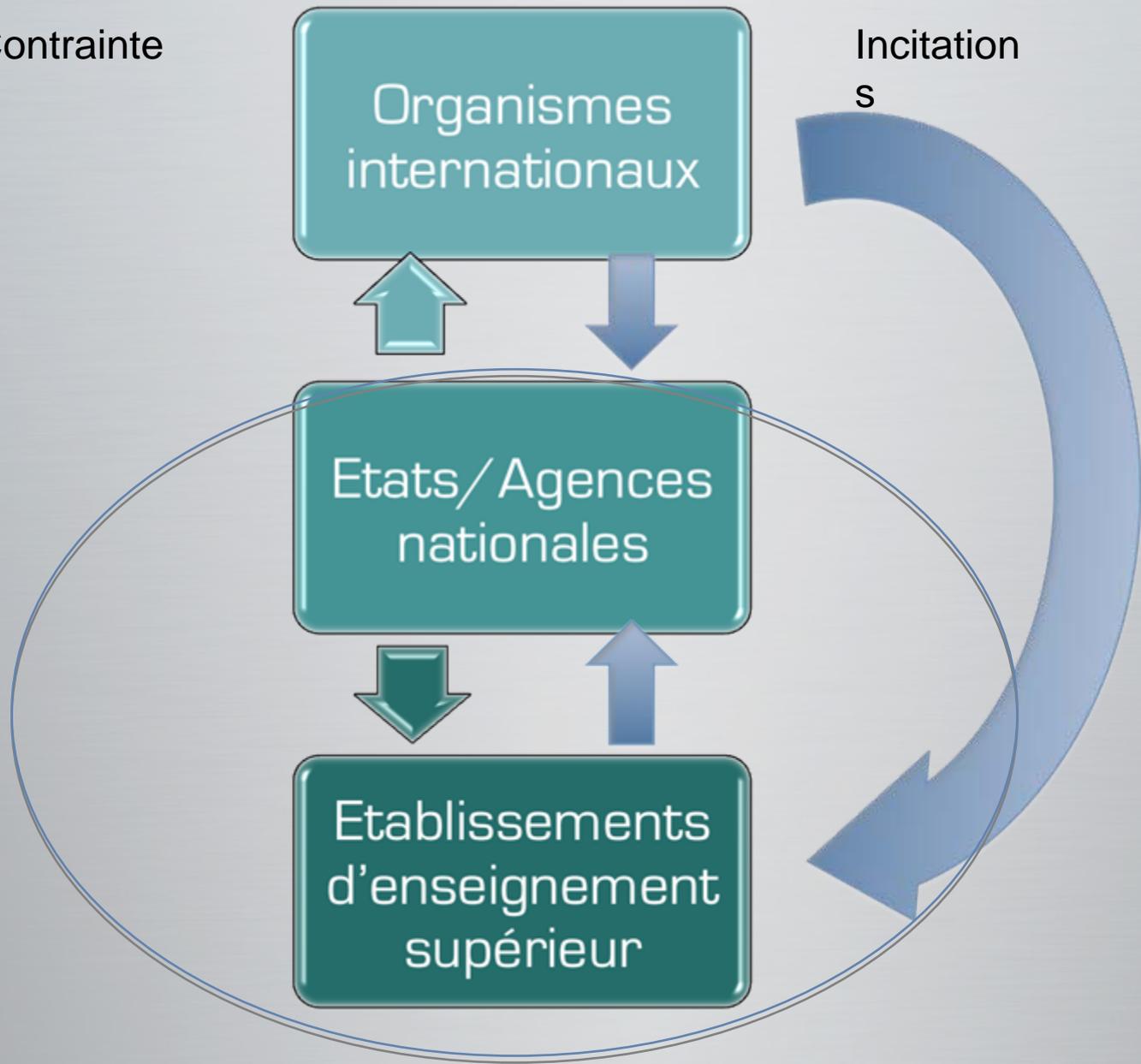
- Des bases de données institutionnelles publiques en adéquation avec les indicateurs légitimes au niveau national
- Des indicateurs ad hoc utilisés par les individus en charge de l'admission:

L'étude des procédures d'admission des étudiants à l'ens sup dans différents établissements met en évidence la réinvention permanente des identités pertinentes dans le traitement des inégalités d'accès: ex: les hommes noirs-américains au community college du Bronx, les femmes d'origine maghrébines dans un département de biologie français, les lycéens issus de l'immigration dans une grande école française, les minorités ethniques à l'université de Berkeley...

Les individus en charge de l'admission utilisent des catégories propres de lecture des identités selon la connaissance qu'ils ont du marché universitaire, de la diversité sociale et la position occupée par leur établissement sur le marché.

Contraintes

Incitations



Merci!

Gaele.Goastellec@unil.ch

Tableau 1 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés par l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT selon l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle.

	UNESCO	OCDE	EUROSTAT
Accès	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau et orientation du programme d'enseignement [Cite 5A, 5B, 6] (S, R') -Discipline (S) -Taux de scolarisation [net ou brut] (S, R') 	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau et orientation du programme d'enseignement [Cite 5A, 5B, 6] (S, A, E, EM) -Discipline (S) -Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) -Temps plein/ temps partiel (S, A) -Statut professionnel du père (selon qu'il exerce une profession manuelle) -Taux de scolarisation [net ou brut] 	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau et orientation du programme d'enseignement [Cite 5A, 5B, 6] (S, A, N, R) -Discipline (S, E) -Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) -Temps plein/temps partiel (S) -Taux de scolarisation [net ou brut]
Réussite	<ul style="list-style-type: none"> -Espérance de vie dans l'enseignement supérieur (S, R') -Diplômés par discipline (S) -Diplômés par groupe d'âge (S) 	<ul style="list-style-type: none"> -Diplômés par niveau [Cite 5A, 5B, 6] (S, A, EM') -Diplômés par discipline (S) -Diplômés par groupe d'âge 	<ul style="list-style-type: none"> -Diplômés par niveau (S) -Espérance de vie dans l'enseignement supérieur -Diplômés par discipline (S) -Diplômés par groupe d'âge (S) - Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) (S)
Insertion		<ul style="list-style-type: none"> -Taux d'emploi (S) -Taux de chômage selon le niveau de diplôme (S) -Répartition par niveau de salaire et niveau de formation (S) -Taux de rendement privé et public (S) 	

Note : Les lettres entre parenthèses renvoient au type d'inégalités (S) : Sexe ; (A) : Age ; E : Etrangers (étudiants dans l'enseignement supérieur qui sont non-nationaux, qui sont non-résidents, dont les études antérieures ont été suivies à l'étranger) ; EM : Etudiants étrangers en mobilité ; EM' : Etudiants étrangers et étudiants étrangers en mobilité ; N : Nationalité ; (O) : Origine sociale ; R : Régions des pays ; R' : grandes régions mondiales telles que présentées par l'UNESCO¹.

¹ Ces grandes régions mondiales, également appelées néo-régions, sont présentées en détail à la page 188 de la publication de l'UNESCO, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*. Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, 2006. Au nombre de huit, elles correspondent à l'Afrique subsaharienne (45 pays ou territoires), aux États arabes (20 pays ou territoires), à l'Asie centrale (9 pays ou territoires), à l'Asie de l'Est et au Pacifique (34 pays ou territoires), à l'Asie du Sud et de l'Ouest (9 pays ou territoires), à l'Amérique latine et aux Caraïbes (41 pays ou territoires), à l'Europe centrale et orientale (20 pays ou territoires) et à l'Amérique du Nord avec l'Europe occidentale (29 pays ou territoires).

Tableau 1 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés dans les données officielles en Suisse, en France et en Allemagne selon l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle.

	Suisse	France	Allemagne
Accès	- étudiants entrants (S, A, I, R, R', D, E) -effectifs étudiants (S, I, I', D, L, Edu, E)	-étudiants entrants (S, I, I', D, B, O, E) -effectifs étudiants (S, A, I, I', J, L, D, R, O, G, E)	-étudiants entrants (S, I, D, R, J, E) -effectifs étudiants (S, I, D, R, J, E)
Réussite	-selon la durée des études (S, I, D) -taux de réussite (S, I, I', D, R, R') -Diplômes décernés (S, L, I, D, E)	-selon la durée des études (B) -taux de réussite (S, B, D) - Diplômes décernés (S, I, D, E) -suivi des entrants un an et trois ans après	-selon la durée des études (I, D) -taux d'abandon (S, I) - Diplômes décernés (S, I, D, R)
Insertion	-revenus annuels bruts des diplômés 5ans après la fin des études (I, D, R') -taux de diplômés actifs 5 ans après la fin des études (I, D, R') -taux d'entrée dans la vie professionnelle (I, D, R')	-taux de chômage (T) -situation professionnelle 5ans après (S, T, O) -salaire (A, T)	-taux d'emploi et de chômage (S, L, R)

Note : Les lettres entre parenthèses renvoient au type d'inégalités ; (S) : Sexe ; (A) : Age ; E : Etrangers (étudiants dans l'enseignement supérieur qui sont non-nationaux dont les études antérieures ont été suivies à l'étranger) ; EM : Etudiants en mobilité ; EM' : Etudiants étrangers et étudiant étrangers en mobilité ; N : Nationalité ; (O) : Origine sociale ; R : Régions des pays ; R' : grandes régions. (Edu) : niveau d'éducation des parents ; (I) : type d'établissement ou de formation ; (I') : par établissement ; (J) : Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) ; (D) : discipline ou domaine d'études ; (L) : Niveau d'étude (licence, master, doctorat) ; (T) : Type de diplôme ; (G) : Origine géographique des étudiants (domicile des parents) ; (B) : Origine scolaire (seulement pour la France : série du bac)